

TARIFS DES TEMPS PERISCOLAIRES APPLICABLES AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2022

<b>RESTAURATION SCOLAIRE</b>	
<b>PRIX DU REPAS pour les enfants de la Commune</b>	
A compter du 1 <sup>er</sup> sept. 2022	Par enfant fréquentant le service de restauration
Quotient familial inférieur à 620	1,00 €
Quotient familial compris entre 621 et 800	3,28 €
Quotient familial supérieur à 800	4,31 €
<b>PRIX DU REPAS pour les enfants des Communes Extérieures</b>	
Prix du repas	4,46 €
<b>PRIX DU REPAS EXCEPTIONNEL</b>	
Ticket à l'unité	5,32 €
<b>INSCRIPTION AVEC UN PAI</b>	
Prix par jour de fréquentation	1,58 €

<b><i>Tarif pour les accueils périscolaires René Cassin et Ginette Kolinka, et pour la garderie de Seythenex :</i></b>		
<b>Tarifs Forfaitaires</b>	<b>MATIN</b>	<b>SOIR (avec collation)</b>
Quotient familial inférieur à 620	1,56 €	2,37 €
Quotient familial compris entre 621 et 800	1,67 €	2,49 €
Quotient familial supérieur à 800	1,77 €	3,20 €